



ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

RESERVATION ANNUELLE CANTINE SCOLAIRE

10, rue de la Maysou - 31190 Grépiac - Tél : 05.61.08.54.60 - Fax : 05.61.08.00.54 @ mairie-grepiac@wanadoo.fr

NOM	Prénom(s)		Classe	Nom de l'enseignant



Dépôt du formulaire avant le
25/07/2018 inclus .

Je choisis d'inscrire mon/ mes enfants :

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Bon pour acceptation annuelle
2018/2019

Date et signature obligatoires



MODE DE RESERVATION MENSUEL

Dans tous les cas, l'inscription est obligatoire.

Le dossier est disponible à partir du 20 de chaque mois :

- Par téléchargement sur le site de la mairie :

<http://mairiedegrepiac.unblog.fr>

Rubrique Education / Cantine-Garderie

- Auprès du secrétariat, aux heures d'ouverture.

- Dans le présentoir devant la Mairie, 24h/24, jusqu'au 25.

INSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES :

Limitées à 2 par mois maximum par enfant.

DEPOT DU DOSSIER AU PLUS TARD LE 25 DERNIER DELAI.

ABSENCES - ANNULATIONS

Les annulations exceptionnelles sont à signaler à la mairie 48h à l'avance

Dans le cas d'enfant malade, merci de prévenir la mairie avant 9h00.

Sur présentation d'un certificat médical les repas ne seront pas facturés.

REGLEMENT DES PRESTATIONS

En espèces : Réserve aux foyers ne disposant pas d'autre moyen de paiement, règlement exclusif auprès du secrétariat de mairie.

Par chèque : A déposer dans la boîte aux lettres de la **MAIRIE**, libellé à l'ordre de : **TRESOR PUBLIC**.

PAIEMENT à effectuer avant le 15 de chaque mois



Tous les mois, au plus tard :
Le 15 : Paiement
Le 25 : Réservation

Majoration applicable en cas de retard (voir Règlement).